

Bulletin

du Cercle du Libre Examen

Empêcheur de penser en rond depuis 1928

Sept.
2011
nr 51

RENTREE
2011 - 2012



REDACTEUR EN CHEF// MISE EN PAGE // INFO-
GRAPHIE :

LUDOVIC SUTTOR-SOREL

// EDITEUR RESPONSABLE:

SAMUEL FUKS

// CORRECTIONS:

CLAIRE DUFOUR

CERCLE DU LIBRE EXAMEN
UNIVERSITÉ LIBRE DE BRUXELLES
AV. P. HÉGER, 22, CPI 166
1050 BRUXELLES
WWW.LIBREX.BE

TIRAGE: 1500 EXEMPLAIRES

VOUS AVEZ DES CHOSSES À DIRE? UN ARTICLE, UN PRO-
JET, UN COUP DE GUEULE? VOUS SOUHAITEZ RÉPONDRE À
UN ARTICLE OU Y AJOUTER UN COMPLÉMENT? N'HÉSITÉS
PAS! NOS BULLETINS SONT AUSSI FAIT POUR ÇA!

OU ENCORE, VOUS VOUS SENTEZ L'ÂME D'UN JOURNA-
LISTE, VOUS DÉSIREZ FAIRE PARTIE DU COMITÉ DE
RÉDACTION? UNE ADRESSE: LIBREX@ULB.AC.BE

// LE BULLETIN EST UNE PUBLICATION D'INFORMATION ET DE RÉFLEXIONS DU CERCLE DU LIBRE EXAMEN. LES ARTICLES SIGNÉS N'ENGAGENT QUE LEURS AUTEURS. TOUTE REPRODUCTION, MÊME PARTIELLE, DU BULLETIN, NÉCESSITE L'ACCORD PRÉALABLE DES AUTEURS ET DE L'ÉDITEUR.

// TOUTE RÉCLAMATION, RÉACTION OU IDÉE EST LA BIENVENUE. N'HÉSITÉS PAS À NOUS CONTACTER AUX ADRESSES: PRESIDENT@LIBREX.BE OU HAZARIUS@HOTMAIL.COM

// NOUS TENONS À REMERCIER TOUS LES RÉDACTEURS POUR LEUR AIMABLE PARTICIPATION À CE BULLETIN.

Table des matières:

CUVÉE LIBREX:

- PAGE 8: MOT DU PRÉSIDENT
PAGE 11: NOUS NOUS ÉTIIONS POURTANT JURÉS...
PAGE 14: ENERGIE NUCLÉAIRE : QUEL AVENIR ?

NOTRE GÉNÉRATION:

- PAGE 16: ET DIEU CRÉA LA FEMME
PAGE 17: LA FACE CACHÉE DE LA COLONISATION BELGE
PAGE 19: CAHIER SUR L'ÉTHIQUE DANS L'ÉCONOMIE
PAGE 21: SEMAINE DE L'EUROPE DU 17 AU 20 OCTOBRE 2011
PAGE 22: CONFÉRENCE: LES EXTRÉMISMES EN EUROPE
PAGE 24: VERS UNE CIRCONSCRIPTION EUROPÉENNE?
PAGE 25: LA GOUVERNANCE ÉCONOMIQUE EUROPÉENNE
PAGE 26: CONFÉRENCES: ÉTAT DES LIEUX DU PRINTEMPS ARABE
PAGE 30: LA LAÏCITÉ EN QUESTION(S)

LIBREX PRODUCTION:

- PAGE 34: ET DIEU DEVINT...

ARTICLES:

- PAGE 41: LA NEUTRALITÉ DANS L'ENSEIGNEMENT ET L'EXPRESSION
DES CONVICTIONS (PATRICK HULLEBROECK)
PAGE 45: LAÏCITÉ, LIBRE EXAMEN, ... (HÉLÈNE HASARD)

COMITÉ 2011-2012

SAMUEL FUKS : Président

ANIS FARVAQUE : Vice-Président

ANICET TOURÉ : Trésorier

HAMZA BELAKBIR : Secrétaire Général

MAXIME CAMPUS : Délégué Laïcité

«L'Esprit critique va de paire avec la liberté de conscience. C'est une valeur essentielle de la laïcité.»

(Henri Pena-Ruiz, philosophe / septembre 2003)

BALTHAZAR COUTANT : Délégué au relation avec les ministères de la paix, l'amour et de la vérité

«Je ne dis pas que c'est pas injuste, je dis que ça soulage !»

FLORE DARGENT : Déléguée Condition de la femme

«En s'ouvrant un peu, on apprend bien plus...»

CLAIRE DUFOR : Déléguée Droits de l'homme

« Tous les hommes, même ceux apparemment les plus inaccessibles à la pitié, ont toujours un fond de beauté : si on arrive à toucher leur cœur, il est possible de les voir changer ». Nelson Mandela

LIVIO FILIPPIN : Délégué Energies

EIMAN KARMAOUN : Secrétaire général aux Cahiers du Libre Examen

«Il faut que les pauvres soient si pauvres qu'ils ne leur reste plus qu'à se révolter» (Paul Morand)

ETHEL KARSKENS : Déléguée Cinéma

«La souris est un animal qui, tué en quantité suffisante et dans des conditions contrôlées, produit une thèse de doctorat.» W. Allen

KEVIN SPRINGAEL : Délégué au Comité de Vigilance Anti-Fasciste (C.V.A.F.)

«Je me presse de rire de tout, de peur d'être obligé d'en pleurer.», de Beaumarchais.

LUDOVIC SUTOR-SOREL : Rédacteur en chef des Bulletins du Libre Examen

NATHAN UBFAL : Délégué Folklore-Social

«Lorsque vous avez éliminé l'impossible, ce qui reste, si improbable soit-il, est nécessairement la vérité.» Arthur Conan Doyle

WWW.LIBREX.BE

LE MOT DU PREZ'

par Samuel Fuks

Nous avons tous commencé comme un étudiant lambda ! Le resterez-vous ?

Bonjour à tous et bienvenue parmi nous dans notre Alma Mater, l'Université Libre de Bruxelles. Les raisons de votre inscription peuvent être multiples, que ce soit par choix idéologique, proximité, ou encore qualité de l'enseignement, mais sachez néanmoins que vous avez plusieurs dénominateurs communs.

Le premier, vous êtes dans l'Université du Libre Examen. Sans doute une nouvelle Valeur, dont vous n'avez peut-être jamais entendu parler et pourtant à laquelle vous adhérez déjà « de gré ou de force » (son adhésion étant une formalité liée à l'inscription). L'Université vous « oblige » donc à être Libre Examinateur. En a-t-elle réellement les moyens ? Qui est-elle pour vous y obliger ? Peut-elle vous y obliger ? Mais au fond c'est quoi le Libre Examen ? Vous voici donc peut-être au pied de votre premier questionnement sur le Libre Examen, qui je l'espère ne sera pas le dernier en notre sein.

Un autre dénominateur souvent commun aux nouveaux étudiants est le sentiment d'entrer dans le monde des « adultes ». Vous partagez sans doute tous le désir de réussir, d'obtenir votre diplôme. Plus important encore (je l'espère), vous ressentez peut-être un besoin d'apprentissage et d'épanouissement personnel, d'acquérir davantage de liberté et de possibilités. Ces droits s'accompagneront de davantage d'obligations et de responsabilités. L'univers étudiant n'est en effet pas un monde de bisounours et vous n'allez pas tarder à l'apprendre (1)¹. En effet, la liberté se gagne difficilement, contrairement à certaines obligations et responsabilités qui s'imposent à

1 A titre anecdotique, je me souviendrai toujours de deux premiers cours durant lesquels : un premier professeur nous disait que son cours ne nous servirait à rien mais qu'il serait l'un des plus dur ; et l'autre nous demandant de regarder devant, derrière, à gauche, à droite et terminant par un cruel « un seul d'entre vous réussira sa première ! »

vous très facilement. Vous apprendrez à vous connaître, vous découvrirez certaines de vos limites, et vous en ressortirez grandis. Ne l'oubliez pas, appréciez votre temps à l'Université, il sera court mais important, ne restez donc pas enfermés dans un carcan. Même si ce discours peut sembler paternaliste, voire ressembler à un prêche ou un appel à un pèlerinage d'un prêtre du Libre Examen; le seul but recherché est de vous inviter à vous questionner : quel est le sens que vous souhaitez donner à votre Vie Universitaire? Qu'est-ce qui vous épanouit dans la Vie? Qu'attendez-vous de l'Université ? Que souhaitez-vous lui apporter ?

Le Cercle du Libre Examen (Librex) et le Libre Examen dans tout ça ?

Comme de tradition, lors de la rentrée, nous (moi y compris) ne manquons pas de vous en parler, voire même de vous harceler avec celui-ci. Il peut être considéré comme le fer de lance de l'Université, le Libre Examen avant tout et au centre de tout, tel le 11^e commandement, vous ne le raterez pas, il se trouvera sur votre route. Certains se posent la question de sa place à l'Université, de son rôle dans leur réflexion personnelle, du sens qu'on lui donne aujourd'hui d'autres se demandent, à tort, si ce n'est pas « un truc » réservé aux initiés, à vous de vous forger votre propre opinion.

Ce principe sera scandé par moult personnes, de générations ou de milieux sociaux différents, chacun l'adaptant, l'interprétant à sa manière, subjectivement. La raison étant souvent tempérée par le vécu et les passions de chacun, reste à ne pas se laisser déborder par ces dernières.

Le Libre Examen, c'est rejeter tout argument d'autorité, c'est décider de ses propres choix, c'est réfléchir au monde qui nous entoure avec esprit critique et tenter de ne pas rester neutre face aux problèmes que connaît notre société. C'est aussi l'enseignement de la science, par la science et pour la science ; c'est considérer que les informations sont réfutables et être en mesure de prendre en compte les avis divergents pour se fonder sa propre opinion, ses propres convictions ; c'est se remettre en question constamment et enfin, c'est faire preuve d'une pensée insoumise à qui, ou quelque contrainte que

ce soit, si ce n'est aux faits eux-mêmes²³. Les libre-exaministes partagent le devoir de tolérance, de non-conformisme et d'action, mais aussi certaines valeurs telles les droits de l'homme, la démocratie, la liberté ou encore la laïcité.

Le Cercle du Libre Examen est avant tout un lieu de réflexion, d'échanges de points de vue et d'idées ; il peut vous aider à amener votre pierre à l'édifice, car rien de pire qu'une génération se reposant sur les lauriers du passé toujours utile à l'autocongratulation et à l'autosatisfaction. Le but de notre Cercle est de promouvoir un engagement actif autour de notre principe fondateur. Nous souhaitons en effet bousculer les esprits, et ce intelligemment, sans tomber dans une passion aveugle ou encore dans une pure provocation puérile et inutile, à cet égard, il est important d'assumer les conséquences de ses actes et de tenter de les réparer si nécessaire.

Bien loin de moi l'idée d'affirmer que nous sommes les seuls à l'Université à promouvoir le Libre Examen. Nous nous voulons être un cercle ouvert, jugez par vous-mêmes en venant à notre rencontre à une de nos conférences, débats, TD ou autres activités.

Vous pouvez également venir en discuter à notre stand de la JANE ou dans notre local⁴. Vous pouvez vous tenir au courant de nos activités via notre site www.librex.be ou via notre groupe Facebook (Cercle du Libre Examen (ULB))

Je vous souhaite à tous, au nom du comité du Cercle du Libre Examen, une bonne lecture de ce premier numéro du Bulletin et une très bonne rentrée académique.

Samuel FUKS - Président du Librex

2 « La pensée ne doit jamais se soumettre, ni à un dogme, ni à un parti, ni à une passion, ni à un intérêt, ni à une idée préconçue, ni à quoi que ce soit, si ce n'est aux faits eux-mêmes, parce que, pour elle, se soumettre, ce serait cesser d'être » - Henri Poincaré

3 « Examiner, en dehors de toute autorité politique ou religieuse, les grandes questions qui touchent à l'homme et à la société, sonder librement les sources du vrai et du bien, tel est le rôle de notre Université, telle est aussi sa raison d'être » - Pierre-Théodore Verhaegen

4 Situé au 4e étage, du bâtiment F1 en face d'ULB Culture, en dessous de radio campus, coté Parking – Accès par l'escalier à coté du Campouce

ET NOUS NOUS ÉTIIONS POURTANT JURÉS . . .

par Claire Dufour

« Tous les hommes, même ceux apparemment les plus inaccessibles à la pitié, ont toujours un fond de beauté : si on arrive à toucher leur cœur, il est possible de les voir changer ».

Nelson Mandela

Village de Korma. 22h16. Asha ferme les yeux. Elle voudrait fuir mais ne peut pas. Emprisonnée par les bras d'un homme qu'elle ne connaît pas mais n'oubliera pas, elle ne bouge pas. Ses poignets sont à présent lacérés par les mains de deux autres nervis. La douleur est telle que réagir par des pleurs ou des cris ne la traverse pas. C'est bientôt face contre terre qu'elle entendra son village fuir les tukus incendiés par les soldats armés de Kalachnikov. Elle implore, sans pleurer, cherchant la réaction. Rien. Elle cherche l'humanité dans le regard apathique de ses mercenaires et adopte rapidement l'indolence pour protéger sa vie, en vain. Bientôt étendu sur ce sol jonché de douilles, un corps frêle, nu, à l'agonie, presque mort. Des morts sans noms, sans tombes ni visages. Asha avait huit ans.

Mais pensez-vous sans doute que c'est un cas isolé? Pensez-vous certainement que ce récit fictif ne peut être le reflet d'une réalité? Vous apparaîtrait-il démesuré, un tant soit peu exagéré ? Et pourtant, le conflit persiste depuis 2003...

Qu'il fasse nuit ou qu'il soit jour, peu importe. Le scénario lugubre reste de toute façon plus ou moins le même. D'abord un ciel contrarié du bruit sourd d'un Antonov avant que ne se donne le signal pour les troupes à terre de commencer le travail.

Pillages, incendies et exactions des Janjaweds, ces « cavaliers du diable

», ne sont que le premier degré de l'atrocité quotidienne dont sont victimes les habitants du Darfour, car bientôt suivront les viols et massacres, véritables armes de guerre, avant de ne laisser plus âme qui vive dans un village encore fumant et déjà acquis à la rébellion.

Batailles pour la conquête de territoires et de ressources hydrauliques et pétrolières, absence d'unité nationale traduite par l'éclatement en de multiples ethnies, sécheresse et désertification des terres sont autant de prémices à la guerre du Darfour que nous n'aurions pu en compter pour le Rwanda en 1994. Plus complexe également qu'un conflit anti-gouvernemental et inter-ethnique entre musulmans « *arabisés* » – sous la coupole du régime de Karthoum – et musulmans « *africanisés* », la situation au Darfour ne peut être traduite simplement en termes ethniques ni politiques, et ici n'en est pas l'objectif.

Des histoires inventées aux récits importés, les efforts de conscientisation s'amenuisent et renforcent de plus en plus l'incurie citoyenne, médiatique et diplomatique.

Du point de vue citoyen, peut-être aussi est-il vrai, que les récits racontés et entendus mille fois n'auront d'autre impact, pour la jeunesse éclairée, que de rendre le sujet plus banal et ordinaire. Les images et reportages d'enfants aux allures plus que décharnées et efflanquées, autrefois, faisaient rage. À qui cela fait-il encore frémir de savoir que, dans un univers aussi lointain, l'enfer est personnifié ? Il était pourtant un temps où les cris des uns faisaient lever le poing des autres, les engageant chacun dans la même lutte. À croire que ces mêmes cris ne sont aujourd'hui même plus entendus...

L'incurie médiatique, quant à elle, se résout-elle probablement à la même logique. La mécanique de l'horreur, une fois racontée et expliquée, n'appelle plus à la solidarité tant que le lecteur ne s'y sent pas lié par le critère de proximité.

Du côté politique, bien que de nombreuses résolutions de l'ONU aient été

– périlleusement – votées, nous ne pouvons qu'en constater l'amer échec international, expliquant de cette manière la totale impuissance et inefficacité des opérations mises en œuvre. Est-ce suffisant pour s'en contenter? N'y a-t-il pas d'autres circonstances pour soumettre au silence? Serait-ce parce que la Chine ne se prend que trop au jeu de ses impératifs économiques? Que l'Amérique s'empêtre chaque fois davantage dans la contradiction de sa politique étrangère? Ou encore parce que la France est trop occupée à peaufiner les débats de ses campagnes électorales et à se soucier de l'image, encore bien-fondée, de son très cher Président ? Le débat est à présent lancé...

Il semblerait pourtant que le leitmotiv de la diplomatie ait oublié la solidarité des Nations de demain et que feu vos idées, elles ne sauront faire le poids à la table des grands hommes. La question à se poser maintenant : vous en contenterez vous?

Nous nous étions toutefois promis, de Sarajevo à Nuremberg, de Kigali à Karthoum ; « Plus jamais ça!». Et pourtant...

Claire Dufour
Déleguée Droits de l'homme

ENERGIE NUCLÉAIRE : QUEL AVENIR ?

par Livio Fillipin

Mon travail au sein du Cercle du Libre Examen consistera à consulter dans un premier temps les professeurs de la Faculté des Sciences Appliquées spécialistes dans le domaine de l'énergie nucléaire, afin de recueillir leur avis sur l'avenir de cette dernière. Il s'agira entre autres d'analyser les impacts de l'accident survenu au Japon sur cette énergie, notamment dans l'opinion publique ainsi que chez les politiciens. Il sera également question de discuter des normes qu'il est nécessaire d'établir et des nouveaux paramètres à prendre en compte pour garantir une meilleure sécurité des installations nucléaires.

Ce travail se concentrera ensuite sur le cas des centrales nucléaires belges. La détermination de leur âge et leur espérance de vie y seront abordées, ainsi que la nécessité ou non de les remplacer ou de les rénover, tout en sachant qu'une loi pour la sortie du nucléaire en 2025 a été votée en Belgique. Il conviendra d'estimer si le délai annoncé par cette loi est raisonnable, ou si l'année moratoire ne sera pas à nouveau repoussée, initialement votée pour 2015.

Enfin, ce travail comportera une analyse de l'avenir de la Génération IV des centrales nucléaires à fission, très prometteuse, annoncée à l'horizon 2040.

Il serait également intéressant d'aborder le problème de l'énergie nucléaire d'autres points de vue, tels que celui d'organismes écologiques - comme Greenpeace - ou d'économistes.

Les idées émanant des différents entretiens seront transcrites et confrontées dans un rapport, publié sous forme de cahier.

Livio Fillipin
Délégué Energies

Notre generation

«ET DIEU CRÉA LA FEMME» DE ROGER VADIRN (1956)

par Flore Dargent

Le Librex vous convie à sa première séance du «Libre Ecran», avec «Et Dieu créa la femme», film marquant du XXe siècle. Ce film sulfureux, réalisé en 1956 par Roger Vadim, est un symbole de l'émancipation des femmes et de la libération sexuelle dans un monde aux moeurs alors sclérosées...

Brigitte Bardot accompagnée de Jean-Louis Trintignant y incarne Juliette, jeune femme, aimant s'amuser, vivre librement et séduisant les hommes du petit village qui deviendra par après le fameux Saint-Tropez.

La scène de Bardot dansant le mambo créa le scandale en France et fut à ce point jugée choquante, qu'elle fut en partie coupée. De nombreux groupes (de bonnes vertus) à travers le monde luttèrent pour obtenir l'interdiction du film. Sans succès. La censure et le scandale étant souvent synonymes de popularité, ils firent de Bardot une icône dans le monde entier.

Brigitte Bardot est une de ces personnes qui nous permettent à tous, hommes et femmes, de vivre notre sexualité librement.

Cette première projection est un hommage à celles-ci, qui ont lutté pour la Liberté, notre actuelle Liberté.

Flore Dargent

Mercredi 28 septembre 2011 - 20h

Prix: 1euro

Local: H.2215 de l'ULB

Possibilité d'acheter bières, softs et chips sur place



LA FACE CACHÉE DE LA COLONISATION BELGE

par Anicet Touré

L'histoire du Congo belge a beau être une partie à part entière de l'histoire de notre pays, dont beaucoup peuvent encore témoigner, elle reste à ce jour extrêmement méconnue. Le Cercle du Libre-examen entend, par le biais de sa conférence, tirer un bilan de la colonisation belge tenant compte de la réalité congolaise dans son entièreté. J'essaierai pour ma part de donner un aperçu des aspects tus de cette histoire .

Surnommé le Roi Bâtitteur, l'homme à l'origine de la colonisation du Congo apparaît toujours comme profondément humaniste. On lui attribue les mérites de la « civilisation » des Congolais, de la prospérité économique de la Belgique, d'avoir orné Bruxelles de symboles forts, à l'image du Parc du Cinquantaire, transformant la capitale, désormais internationalement reconnue.

Toutefois, on ne peut passer sous silence que l'enrichissement de Léopold II, Roi de Belgique, a été réalisé avant tout au détriment du Congo et de sa population, dont il avait fait une propriété personnelle, notamment par le commerce de son caoutchouc.

L'objectif officiel du Roi, en 1879 lors de la colonisation du Congo, résidait dans l'évangélisation et la civilisation du peuple. Les bénéfices économiques réalisés seraient ainsi destinés au développement global du Congo. La réalité fut toute autre ! Cette époque, qui venait de voir naître le pneu, était propice à l'extraction de caoutchouc des arbres, dont les forêts congolaises regorgeaient. L'enrichissement, d'abord personnel, de Léopold II, fut conséquent. Les retombées économiques ne bénéficièrent qu'à la Belgique colonisatrice.

En outre, afin de maintenir le rythme de production et d'assurer son monopole sur le marché du caoutchouc, le régime colonial était brutal et

sanglant, en témoigne la spectaculaire chute démographique durant cette période. La colonie s'apparentait davantage à un camp de travail sévèrement réprimé qu'à l'entreprise humaniste dont elle avait et garde, encore aujourd'hui, l'apparence aux yeux des Belges. Selon l'historien congolais Elikia M'bokolo, directeur d'études à l'École des hautes études en sciences sociales, la population a décréu de 10 millions entre 1880 et 1920 (passant de 20 à 10 millions d'habitants).

Pourtant, l'opinion publique internationale avait connaissance des pratiques criminelles pratiquées au Congo car en 1904 vit le jour une commission d'enquête internationale diligentée par un Léopold II fortement mis sous pression par les Britanniques. Les résultats de cette dernière ainsi que la pression croissante de la communauté internationale le contraignirent à léguer à la Belgique son « Etat Indépendant du Congo » qui sera rebaptisé Congo belge.

Au-delà des atrocités qui ont été commises, il est un autre aspect dont nos livres d'Histoire belge n'évoquent jamais la couleur : la profonde déconsidération de l'homme

blanc envers la population noire. Si le peuple belge n'avait pas connaissance des crimes commis au Congo, de nombreux documentaires de l'époque témoignent de l'opinion générale qu'il se faisait du Noir. Réalisés par les colons, ceux-ci présentent les traditions et rites des indigènes comme des coutumes bestiales, animales pour réaffirmer au public la nécessité de leur apporter la civilisation. On y perçoit clairement l'incapacité de l'Occident à reconnaître des cultures différentes dont les valeurs seraient respectables.

La Belgique n'a pas connu la ségrégation raciale à l'américaine mais sa méconnaissance de l'homme noir lui en donnait une image qui n'était sans doute pas meilleure. Reconnaître cette erreur de jugement et l'enseigner dans nos écoles permettrait de faire un pas supplémentaire vers la tolérance. Si certains louent les mérites de la colonisation, qualifiant les crimes commis de « façon de faire de l'époque », l'Histoire ne peut se permettre de laisser le voile sur certains de ses passages gênants pour n'en faire apparaître que ses éléments gratifiants.

Touré Anicet
Trésorier

CAHIER SUR L'ÉTHIQUE DANS L'ÉCONOMIE

« Qu'est-ce que l'éthique dans l'économie ? »

C'est une question plutôt vague que nous avons désiré poser à plusieurs professeurs de la Solvay Business School (SBS-EM), et à laquelle ils ont bien voulu répondre dans le prochain cahier du Librex, que vous attendez tous avec impatience. En attendant, voici un petit apéritif.

Il y a un peu plus d'une dizaine d'années, plus précisément à l'été 2000, un groupe d'étudiants de l'Ecole Normale Supérieure, en France, décidait de faire du bruit afin de « dénoncer » la pensée unique enseignée dans leurs cours. Ils avaient alors lancé un appel, criant à l'autisme économique. À l'époque déjà, ce dernier avait rencontré un certain écho. Quelques temps plus tard, très peu d'eau a effectivement coulé sous les ponts : 2008, le monde de l'économie est à nouveau pointé du doigt. Le néolibéralisme est présenté comme la panacée, et seuls des modèles empreints de schémas totalement abstraits semblent diriger tout ce monde ... La chasse aux sorcières commence ! La faute à qui ?

Et nous, étudiants en économie, comment pouvons-nous savoir si ce que l'on nous enseigne est objectif ? La science-économique, n'est-elle pas également une science sociale, une discipline en mouvement constant, dotée d'une multitude d'angles de vue ? Comment être assurés de ne pas être, dès le début de nos études, étriqués dans un modèle dépassé, celui que beaucoup dénonce depuis presque trois ans comme dévoué aux préceptes du capitalisme, sans foi ni loi.

C'est dans ce contexte-là que nous nous sommes lancés sur le projet que nous avons un peu naïvement nommé : « L'éthique dans l'économie ». Nous sommes partis de rien, à la recherche de la « vérité », ou des vérités, en compilant diverses réactions de nos professeurs. Le but n'étant pas de

partir en croisades contre le méchant-esprit-capitaliste-qui-écrase-les-opprimés mais bien de poser le pourquoi et le comment de l'enseignement économique à l'ULB et dans le reste du monde, notre démarche se voulant être un déclic pour des étudiants accusés trop souvent d'être passifs. Bon appétit !

Ethel Kerskens
Eiman Karamaoun

SEMAINE DE L'EUROPE: DU 17 AU JEUDI 20 OCTOBRE

par Mattia Pisetta

Depuis de nombreuses années le Bureau Etudiant des Sciences Humaines et Politiques, le BESHPO (anciennement connu sous la dénomination BESPO), organise la Semaine de l'Europe, un cycle de conférences tournant autour des thématiques de l'Union Européenne, de l'Europe géographique, de ses citoyens et de toutes les problématiques s'y référant. Grâce à la collaboration avec divers partenaires tels que le Cercle du Libre Examen, Eyes on Europe et les Jeunes Européens Fédéralistes, ce projet a pu prendre vie et perdurer dans le temps.

En organisant cette Semaine de l'Europe, notre volonté est double : académique et culturelle. D'une part, nous souhaitons offrir à nos étudiants des perspectives qui s'inscrivent au-delà des cours ex-cathedra dispensés au sein de notre université, et d'autre part de les conscientiser à la société dans laquelle ils vivent, et à laquelle ils seront amenés à participer.

En effet, les conférences nous permettent d'être confrontés aux acteurs des questions qui seront abordées, nous permettant d'avoir une perspective de compréhension unique, induite par l'expérience partagée par les différents intervenants qui prendront part aux conférences. Cet exercice nous semble primordial pour compléter un cursus universitaire en incluant un aspect pratique.

La dimension culturelle prend en considération l'aspect citoyen. Certes, nous sommes d'abord étudiants, mais nous sommes également des citoyens, tant de nos Etats respectifs que de l'Union européenne qui a, au même titre que les Etats, une influence sur nos vies quotidiennes et certainement sur notre futur. Nous souhaitons donc offrir à nos étudiants la possibilité de se poser en véritable citoyens, conscients des enjeux que représentent les problématiques abordées, en leur permettant des échanges de points de vue à la suite des conférences, avec les intervenants, mais également entre eux. Notre volonté n'est pas uniquement de présenter l'Union européenne, mais bien de susciter le débat, dans une optique constructive.

Mattia Pisetta

Président du BESHPO

CONFÉRENCE : LES EXTRÉMISMES EN EUROPE

par Kevin Springael

Oslo, le 22 juillet 2011. Après avoir fait exploser une voiture au centre de la ville, Anders Behring Breivik se dirige vers l'île d'Utoya où se tient une réunion des jeunes sociaux-démocrates de son pays. Bilan des deux attentats : 8 morts dans l'explosion, 69 sur l'île. En dehors du caractère tragique de ces événements, ceux-ci auront mis en lumière un constat dans l'Europe d'aujourd'hui : **l'extrême droite vit, et tue encore.**

Car s'ils n'étaient pas sa cible directe, c'est bel et bien l'immigration et les musulmans que Breivik stigmatise à travers son manifeste publié sur Internet. L'Islam est devenu le nouvel épouvantail du monde occidental, responsable de tous les maux de notre société actuelle. Voilà, en substance, le message transmis à l'heure actuelle par les différents partis de droite dans le jeu politique. Fini l'antisémitisme d'avant-guerre, jugé trop polémique ; l'extrême droite tente aujourd'hui de donner une image respectable d'elle-même, et n'hésite pas à glorifier Israël et la religion juive, en opposant celle-ci à la barbarie supposée de l'Islam. Ce genre de partis populistes et xénophobes fleurissent partout en Europe, des Pays-Bas à l'Angleterre, en passant par le Danemark, la France, ou même la Belgique. Leurs thèses sont d'ailleurs reprises par de nombreux politiciens de droite libérale, soucieux de conserver leur électorat dans une société qui vire de plus en plus vers la droite.

Mais qu'en est-il en Belgique ? Si la Flandre semble aujourd'hui beaucoup plus portée par ces messages populistes, il n'en a pas toujours été de la sorte. Lors de la Seconde Guerre mondiale, des collaborateurs se sont fait connaître aussi bien au Nord qu'au Sud de notre pays afin de collaborer avec l'invasisseur allemand dans sa sinistre entreprise. Après la guerre, les choses évoluent différemment des deux côtés du pays. En Flandre, le Vlaams Blok (devenu Vlaams Belang) connaît dès les années 90 le succès dans les urnes. Depuis, d'autres formations populistes ont émergé, comme

la Liste Dedecker, sans grand succès. Enfin, si elle ne peut être qualifiée de parti d'extrême droite, on ne peut nier que la N-VA de Bart De Wever a un caractère populiste. En effet, selon ce dernier, la principale cause du mal-être économique de la Flandre est le fait que les Wallons vivent de l'argent flamand, n'hésitant pas à les comparer à des junkies.

Côté francophone, la situation est fort différente. Si les partis d'extrême droite existent, ils ne connaissent cependant pas le succès de leur homologue néerlandophone, culminant à peine à quelques pourcents dans les urnes lors des élections. Cela est dû en partie à de nombreuses dissensions internes, notamment au sein du Front National, qui a vu plusieurs de ses membres faire scission au cours de son histoire. Un nouveau parti surfe néanmoins sur la vague de populisme qui a touché l'Europe au lendemain de la crise économique de 2008 : le Parti Populaire, fondé par Michaël Modrikamen et Rudy Aernoudt. Si le parti a depuis connu quelques changements, il a tout de même réussi à obtenir un siège au Parlement aux élections fédérales de 2010 avec des thèmes de campagnes clairs : insécurité, immigration, réinstauration du referendum. Preuve de son attachement à ce mouvement de droite populiste, son président a d'ailleurs déclaré récemment « s'inscrire dans la mouvance du FN français » et vouloir se rapprocher du Front national belge.

Fort des valeurs qui l'ont vu naître et qu'il défend toujours, le Cercle du Libre Examen, s'est donc toujours positionné contre toute dérive populiste ou xénophobe. Certains de ses administrateurs n'ont par ailleurs pas hésité à s'engager dans la résistance pendant la Seconde Guerre mondiale, afin de combattre l'occupant (notamment via le Groupe G, dont un square porte le nom sur notre campus). A l'heure actuelle, ce combat continue et le Cercle a donc mis en place un Comité de Vigilance Antifasciste, chargé de lutter contre ces mouvements. Si tu te sens intéressé par ces combats, ou tout autre digne du Cercle du Libre Examen, n'hésite pas à venir pousser notre porte, au quatrième étage du bâtiment F1, sous Radio Campus. Nous organiserons déjà lors de la Semaine de l'Europe, le **17 octobre**, une conférence sur les extrémismes en Europe, en présence de Manuel Abramowicz et Jean-Yves Camus (sous réserve de confirmation). **K.Springael**

CONFÉRENCE : VERS UNE CIRCONSCRIPTION EUROPÉENNE ? par Quentin Boulanger

Fonctionnement technocratique, manque de légitimité et de représentativité, déficit démocratique... Ce sont autant de critiques couramment adressées à l'UE par l'opinion publique. Même l'organe élu qu'est le Parlement européen n'échappe pas à ces critiques.

Pourquoi ? En raison par exemple du manque d'intérêt porté aux élections européennes par les citoyens (en partie lié au système électoral) et à la forte abstention qui diminue la représentativité de l'institution. Pour tenter de palier plusieurs de ces problèmes, le député européen Andrew Duff propose la création d'une circonscription paneuropéenne, 25 députés européens supplémentaires étant élus par l'ensemble des citoyens européens. Hausse de la légitimité, développement de réels partis politiques européens, renforcement de l'intérêt pour ses élections en raison des personnalités qui se trouveraient sur cette liste, éléments pouvant contribuer à la formation d'un sentiment d'appartenance, d'une identité européenne sont autant d'arguments en faveur de ce projet.

Celui-ci n'est pas sans rappeler la proposition du groupe PAVIA en 2007 pour que certains députés belges soient élus dans une circonscription fédérale, permettant aux flamands de voter pour des wallons et vice-versa, visant à accroître ainsi la légitimité d'un gouvernement qui est souvent plus considéré comme représentant une communauté que la Belgique, pour faire le parallèle avec l'UE, des institutions représentant davantage élites et gouvernement que le peuple.

A l'heure où la crise belge se poursuit et où la proposition de monsieur Duff va être votée, quels sont les enseignements de ces deux projets? Comment concrétiser les avantages supposés et, devant les nombreuses résistances rencontrées, quels sont les arguments des opposants et les justifications de leurs craintes.

CONFÉRENCE : LA GOUVERNANCE ÉCONOMIQUE EUROPÉENNE

par Clarisse Heusquin

La gouvernance économique européenne. Trois mots qui peuvent paraître de prime abord compliqués.

Gouvernance en premier lieu, concept à la mode, employé à toutes les sauces et pas toujours bien défini. Économique ensuite : à l'heure où les marchés s'affolent, où la finance montre toutes ses conséquences possibles sur l'économie réelle, l'enjeu économique se retrouve étrangement lié à la confiance des marchés en l'euro.

Européen enfin : alors que cet été, méthode intergouvernementale et fédéralisme ont joué au chat et à la souris, on s'interroge sur l'avenir de l'Union européenne et sa construction.

C'est pour éclaircir toutes ces questions que nous vous invitons le **jeudi 20 octobre** à la conférence organisée par Eyes on Europe et le BESHPO.

Un buffet financé par le magazine EuropeMoi clôturera cette semaine de l'Europe, riche en échanges et en débats.

**CONFÉRENCE: ÉTAT DES LIEUX DU PRINTEMPS
ARABE**

par Samuel Fuks

Une envie de liberté, le monde arabe s'embrase !

Comme un air de changement dans le monde arabe, le peuple se réveillant et voulant faire sonner le glas de la défaite à des pouvoirs corrompus, héréditaires ou en place depuis plusieurs dizaines d'années pour certains, poussés, d'oppression, etc., le tout à coups de réclamations de liberté et de changement. Les prémisses furent ce qu'on appelle plus communément la révolution verte en Iran, qui fut réprimée dans un bain de sang et l'oubli général. Puis vint le cas de Sidi Bouzid, avec Mohamed Bouazizi, s'immolant le 17 décembre par le feu et la force du désespoir, devant son impuissance face au régime tunisien et ses conséquences sur le chômage et le coût de la vie. Il ne se doutait sans doute pas un seul instant que ce geste allait actionner par la même occasion l'étincelle qui fit la réaction en chaîne du printemps arabe.

Le mouvement fut lancé ! Il se mit en marche et alla de l'avant, écrivant sa propre page d'histoire, avec leur moyen du bord, aidé de Facebook ou de Twitter par exemple, mais surtout d'une volonté de faire plier le pouvoir au péril de leur vie. Cette volonté s'explique sans doute par les idéaux de liberté, de justice et d'égalité qu'ils poursuivaient. Un mois plus tard, ce fut au tour de l'Égypte et du Yémen de s'insurger. Ensuite, vinrent les cas de l'Algérie, la Libye, le Maroc et l'Oman, etc. Entre-temps, Ben Ali et Moubarak chutèrent, augmentant ainsi l'engouement général et faisant naître non plus l'espoir mais la certitude que la Révolution était alors patente. Un réel effet domino avec comme point commun, une aspiration de plus de liberté. Néanmoins, face à certaines résistances, telles que celles en Libye, en Syrie, au Yémen et au Bahreïn, cette révolution, si bien partie, est mise à rude épreuve réfrénant parfois certaines ardeurs.

Des situations fragiles

La réunion de plusieurs ingrédients ont collaboré à la naissance de ces révoltes ; des régimes autocratiques ou monarchiques régnant sans partage et ne laissant que très peu de place à l'opposition, le rejet de la liberté d'expression, la répression et les atteintes aux droits de l'homme. Tout ceci en contradiction avec une jeunesse diplômée mais pourtant sans avenir dans des pays où le clientélisme et le chômage règnent et où disparaissent les classes moyennes et enfin une jeunesse ayant accès aux nouvelles technologies leur permettant de s'informer en temps réel et de communiquer sans peur face aux autorités.

Des contextes différents et similaires

Chaque pays a ses spécificités, pour exemples :

- le Bahreïn : tensions entre chiïtes majoritaires et la dynastie sunnite minoritaire mais au pouvoir et aidée par l'Arabie Saoudite pour mater les révoltes ;
- Egypte : substitution de l'armée au pouvoir de transition ;
- Irak : démocratie et corruption plus que chaotique ;
- Jordanie : un Roi trop jeune contesté par les tribus locales et par la population d'origine majoritairement palestinienne dans le pays ;
- Liban : influence du Hezbollah ;
- Syrie : manifestations réprimées de manière sanglante ;
- Tunisie : un ancien pouvoir omniprésent et toujours présent au sein du gouvernement de transition où la police politique et les services de sécurité intérieure demeurent toujours opaques ;
- Yémen : révoltes tribales, risque de sécession du Yémen sud, Al-Quaida remettant en cause le régime

On le voit, le concept de printemps arabe définit des situations et des contextes multiples sur un territoire s'étendant du Maghreb au Machrek, de la Mauritanie à l'Iran, de la Syrie au Soudan ; plus d'une vingtaine de pays sont touchés par le phénomène pour des raisons à la fois spécifiques (cf supra), mais aussi fréquemment similaires : causes économiques, sociales,

démographiques, jeunesse éduquée. Causes politiques, clientélisme, pouvoir autoritaire, inégalités économiques, omniprésence du pouvoir et de la répression, demande d'une réforme constitutionnelle et de liberté, taux de chômage et prix de la vie en augmentation, pays à parti/dirigeant unique, etc.

Il est encore à se demander si ces révolutions sont populaires, insurrectionnelles, nationales, nationalistes, Islamiste ou musulmane ? Ou même si ces révolutions ont le soutien de la majorité de la population ? Les demandes sont-elles partagées par une minorité ou une majorité ? Les révolutions forment-elles un bloc uni ?

Quel avenir ?

Que donneront ces révolutions ? Plus de libertés ? Une démocratie ? Un statut quo ? Une restauration d'un même type de pouvoir ? Quelle place pour l'armée ? Quelles épreuves/défis internes et externes les attendront ? Quel degré de liberté atteindront les minorités de chaque pays ? Quels rôles auront-elles ? Qu'advient-il de certaines contrées, telles la Kabylie, le Sahara occidental, la péninsule du Sinaï ou encore le Yémen du sud ?

Les anciennes forces d'opposition ont-elles encore un rôle à jouer ou peuvent-elles encore jouer ce rôle après tant d'années d'oppression par le pouvoir en place ? Fourniront-elles une alternative crédible et légitime aux yeux du peuple, certaines ayant parfois été en relation avec le pouvoir ? Quelle place auront les opposants en exil et déconnectés d'une certaine manière de la réalité du terrain ? Quel rôle joueront les nouvelles forces d'opposition fraîchement créées lors des révoltes ? La jeunesse et les cybers révolutionnaires ne seront-ils pas résignés par une élection qui n'apportera peut-être que peu de changements à l'instar de la Tunisie où il y eut un faible taux d'inscription volontaire de +/-52% sur les listes électorales ?

Les mouvements islamistes récupéreront-ils les révolutions malgré le caractère « laïc » de certains mouvements ? Que feront les Frères musulmans ou l'islamisme politique, qui sont actuellement les mouvements les mieux

organisés de la région ; tenteront-ils de jouer de leur influence en cas d'élection démocratique, comme c'est déjà le cas dans certains pays, tel le Liban ? Parviendront-ils à rassembler une part importante de l'électorat ?

Quels rôles joueront les Etats-Unis et l'Europe ? Ingérence ou accompagnement ? Que feront les pays arabes face à une Europe qui, d'une part, pour certains, n'ont pas hésité à mettre au pilori leurs alliés d'antan et ce, du jour au lendemain (Ben Ali devenu indésirable par l'internationale socialiste) et qui, d'autre part, ont un rôle à jouer du fait de la proximité, du nombre d'accords existant et des flux migratoires, comme constaté avec la Libye ou la Tunisie ? Sur le plan économique, quelles conséquences tout cela aura-t-il, notamment, du point de vue de l'or noir ?

Au programme du Librex : lundi 7 novembre et mercredi 9 novembre

Le Librex fera un état des lieux de dix pays¹ touchés par le phénomène. Nous nous pencherons sur des pays ou des situations peu présentes dans les médias. Nous analyserons en profondeur le phénomène et ces pays. Ceci permettant de comprendre le phénomène d'une manière globale et transversale, en mettant les pays en relation les uns avec les autres, tout en examinant les spécificités propres qui fondent ce printemps et le contexte de base de ces pays et visualisant ainsi les divers enjeux en place.

Samuel FUKS
Président du Cercle du Libre Examen

1 Algérie, Bahreïn, Egypte, Irak, Iran, Libye, Maroc, Syrie, Tunisie, Yémen

LA LAÏCITÉ EN QUESTION(S)

par Maxime Campus

De nos jours, il est de plus en plus fréquent d'entendre parler de laïcité dans nos médias ou sur la place publique. Les politiques, les associations anti-racistes, les féministes, les enseignants, les philosophes et autres libres-penseurs ; tous utilisent abondamment ce terme équivoque pour débattre et argumenter de sujets divers et variés d'ordre public sans que l'on sache toujours de quoi on parle réellement.

Que peut bien vouloir dire un mot utilisé aussi bien par l'extrême droite que par l'extrême gauche? Véritable thème de campagne de l'extrême droite raciste en France (Marine Le Pen se revendique comme étant la plus grande défenseuse de la laïcité), le terme est utilisé à toutes les sauces et se retrouve souvent dénaturé et mal compris ce qui a tendance à provoquer de malheureux amalgames.

Le mot «laïcité» trouve son étymologie dans le mot grec laos qui signifie le peuple. Il fut utilisé au Moyen Age par l'Eglise Catholique pour désigner les fidèles n'occupant aucune fonction au sein du clergé. Aujourd'hui, le terme désigne un principe de droit politique. La laïcité recouvre un idéal universaliste (qui rassemble le laos) et se base sur 3 notions fondamentales : la liberté de conscience, l'égalité de tous qu'importe les convictions idéologiques ou philosophiques et enfin une séparation stricte de l'Eglise et de l'Etat. Cette séparation entre le spirituel et le temporel est la raison même du principe de laïcité. Elle a pour objectif essentiel de préserver la sphère publique de toute tentative de morcellement communautariste ou pluriconfessionnel afin que chacun puisse à la fois se sentir représenter et se reconnaître dans la puissance publique. En théorie, elle permet à l'homme de s'émanciper de toutes influences religieuses et d'atteindre ainsi un état de liberté de pensée totale. De par ses 3 principes, la laïcité propose un modèle de société qui rassemble le peuple plutôt qu'il ne le

divise. En effet, chaque citoyen est assujéti à des règles communes, des lois, qu'il est dans l'obligation de respecter car elles garantissent le vivre ensemble. Ces règles n'empêchent aucunement pour l'individu, dans sa sphère privée, de choisir de croire ou de ne pas croire, de pratiquer ou de ne pas pratiquer. Le bien-être commun de la collectivité et les règles qu'elle établit de manière démocratique doivent néanmoins toujours prévaloir sur les intérêts individuels d'ordre philosophiques des citoyens.

Ces derniers temps - il suffit de voir le virulent débat à ce sujet en France - le modèle laïque pose question et déchaîne les passions. Serait-il devenu un modèle de société totalement dépassé pour une société en perpétuel changement? Doit-on le revoir? L'assouplir? Est-il extrémiste? Où au contraire serait-il l'outil dont nous avons besoin pour rassembler les cultures et les religions sous une même entité libertaire? Permet-il de lutter contre le communautarisme?

Pour tenter de répondre à ces nombreuses interrogations, nous avons comme projet d'organiser deux conférences sur les thèmes suivants :

- **Conférence «Laïcité et enseignement : quels enjeux?»**

Cette conférence abordera les nombreuses thématiques autour de l'école en rapport avec la laïcité : la question du créationisme, des difficultés actuelles d'enseigner la théorie de l'évolution, les projets d'un cours commun philosophique pour tous, etc.

- **Conférence-débat «Accommodements (dé)raisonnables?»**

Il s'agira ici de débattre et de s'informer sur l'utilité d'intégrer le modèle des accommodements raisonnables québécois chez nous et d'analyser les répercussions d'un tel modèle. Est-il compatible avec les principes qui fondent la laïcité?

Maxime Campus, délégué laïcité.

Librex production

ET DIEU DEVINT . . .

par Samuel Fuks

« *La pensée ne doit jamais se soumettre, ni à un dogme, ni à un parti, ni à une passion, ni à un intérêt, ni à une idée préconçue, ni à quoi que ce soit, si ce n'est aux faits eux-mêmes, parce que, pour elle, se soumettre, ce serait cesser d'être* ». - Henri Poincaré

...Un Monstre Spaghetti Volant - Le Pastafarisme¹ -

Le Pastafarisme est une parodie de religion, dont « Dieu » est ici représenté à l'aide d'un Monstre Spaghetti Volant. Elle fut créée par Bobby Henderson (le prophète), qui s'insurgea sur le ton de l'humour contre une décision d'enseigner en parallèle de la théorie de l'évolution en cours de science, la théorie dogmatique² de l'Intelligent Design (créationnisme ou autrement dit une « explication scientifique » basée sur l'intervention d'un être supérieur).

« *Je pense que nous pouvons nous réjouir à l'idée qu'un jour ces trois théories aient une part de temps égale dans les cours de science de notre pays mais aussi du monde entier ; un tiers du temps pour le dessein intelligent, un tiers du temps pour le Monstre de Spaghettis Volant, et un tiers du temps pour une conjecture logique fondée sur une masse écrasante de preuves irréfutables et observables.* »

En effet, selon Henderson, le mouvement du dessein intelligent fait des références ambiguës à un créateur, toute entité imaginable peut remplir ce rôle y compris le Monstre de Spaghetti Volant. Le phénomène prit une

1 Source : <http://fr.wikipedia.org/wiki/Pastafarien> ; <http://www.lalibre.be/societe/inso-lite/article/673453/dieu-est-un-monstre-en-spaghettis-volant.html>

2 Larousse : sens 1 : Point fondamental et considéré comme incontestable d'une doctrine religieuse ou philosophique, ensemble de ces points constituant une doctrine ; sens 2 : Opinion donnée comme certaine, intangible et imposée comme vérité indiscutable.

telle ampleur qu'un site proposa une récompense d'un million de dollars à toute personne apportant la preuve empirique que Jésus n'est pas le fils du Monstre Spaghettis Volant, mettant en pratique d'une certaine manière la théorie de la Théière de Russell³ et ironisant par la même occasion la récompense pour celui qui prouverait que l'évolution «est la seule manière» selon laquelle l'univers et la vie ont pu apparaître.

Qu'on le veuille ou **NON**
DIEU EXISTE !



"Ramen !"

Ainsi une nouvelle religion naquit avec ses rites, sa philosophie et son approfondissement personnel.

Quelques concepts du Pastafarisme : (plus d'infos sur la page Wikipedia)

« La croyance centrale est qu'un Monstre en Spaghettis volant invisible et *indétectable* a créé l'univers *«après avoir beaucoup bu*. Selon ces croyances, *l'ivresse du Monstre est la raison pour laquelle la Terre n'est pas parfaite*. De

³ Il s'agit d'une analogie contestant le fait qu'il appartiendrait aux sceptiques de démontrer la non-existence de Dieu et non le contraire.

plus, toutes les preuves suggérant la validité de la théorie de l'évolution ont été créées par le Monstre pour nous induire en erreur et tester la foi des pastafariens, parodiant ainsi l'inerrance biblique. Lorsque des mesures scientifiques sont effectuées comme la datation par le carbone 14, le Monstre en Spaghettis Volant change les résultats avec son appendice nouillesque ».

« Le Pastafarisme se prend au premier, second, troisième, voire plus, degré, ce qui en fait un réel pôle de recherches philosophiques personnel sur la dérision de l'humain à se prendre au sérieux en matière mystique, tout en abordant la question



par la marge. En matière de mysticisme, il y a toujours un but à atteindre sérieusement, le pastafarisme

tend au contraire à suggérer que celui qui prétend sérieusement l'avoir atteint est un imposteur, en proposant donc de rester dans la totale imposture du dogme, sans jamais en être dupe, « quoi que ! » diraient les pastafariens. »

... Une Licorne Rose Invisible⁴

Il s'agit d'un autre phénomène (antérieur au Pastafarisme et apparu sur Usenet), qu'il me paraît opportun d'évoquer. Cette divinité, employée à des fins de parodie repose sur un concept paradoxal, à savoir une licorne qui serait rose et invisible :

« Les Licornes roses invisibles sont des êtres d'un grand pouvoir spirituel. C'est ainsi qu'elles sont capables d'être à la fois roses et invisibles. Comme dans toutes les religions, la croyance dans la Licorne rose invisible est fondée à la fois sur la logique et sur la foi. Nous croyons sur la seule base de notre foi qu'elles sont roses, mais nous savons de façon logique qu'elles sont invisibles, justement parce que nous sommes incapables de les voir. » – Steve Eley

⁴ http://fr.wikipedia.org/wiki/Licorne_rose_invisible

Cette religion a pour but de mettre en avant les failles des religions et principalement de l'existence de Dieu. Ainsi selon le concept, il vous suffit de remplacer le terme « Dieu » par « Licorne Rose Invisible » pour provoquer une réaction chez votre interlocuteur, réaction qui normalement devrait mettre en avant le paradoxe de la Licorne Rose et Invisible et qui vous permettra de leur rétorquer que bien des propriétés sont attribuées à « Dieu » et qu'il n'y a pas de raison que la vôtre soit plus ridicule/improbable que la leur. Il convient donc de retourner la situation, à savoir prouver que Dieu

existe et non pas le contraire.

... Cercle du Libre Examen

Cette année nous avons donc décidé de rendre hommage au Monstre Spaghettis Volant, d'une part pour ce qu'il incarne à savoir la réflexion et la prise en compte de l'expérience empirique par des faits prouvés et réfutables - en d'autres mots à l'inverse du dogme - l'enseignement basé sur la science, et d'autre part parce qu'au Librex nous avons le sens de l'humour et souhaitons réagir contre la campagne de placardage récente dont fut témoin l'ULB.

L'idée du Monstre Spaghettis Volant fut donc naturellement choisie pour son adéquation au principe qui nous est si cher, le Libre Examen et les valeurs qu'il incarne. Avant de terminer cet article, j'apporterai une dernière précision: Libre Examen et religion ne sont pas forcément incompatibles, à l'inverse de ce que pourrait laisser entendre l'article, les deux peuvent coexister, cela dépend du rôle que joue la religion dans votre réflexion : *« Si un croyant peut être libre-exaministe à condition de ne pas se plier aux volontés d'une Église qui l'oblige à accepter des dogmes considérés comme intan-*



Articles

LA NEUTRALITÉ DANS L'ENSEIGNEMENT ET L'EXPRESSION DES CONVICTIONS

La définition de la neutralité des institutions scolaires a une longue histoire qui prend sa source dans la déconfessionnalisation progressive des écoles publiques qui, au départ, en 1830, sont presque toutes confessionnelles.

La première conception de la neutralité était surtout formelle. C'est celle qu'on trouve dans la loi du Pacte scolaire en 1959 (« *sont réputées neutres au terme de la loi, les écoles qui respectent toutes les conceptions philosophiques ou religieuses des parents qui leur confient leurs enfants et dont au moins deux tiers du personnel enseignant sont porteurs d'un diplôme de l'enseignement officiel et neutre* »). Elle est basée sur deux critères : le respect des conceptions et l'origine du diplôme.

Mais très rapidement, cette définition se voit complétée d'obligations plus concrètes qui définissent l'attitude éducative des enseignants de l'Etat. C'est ainsi que le 16 novembre 1961, le ministre de l'Education nationale et de la Culture, Victor Larock, adresse aux enseignants de l'Etat un message sur la neutralité. A certains égards, sa définition est contraignante et restrictive (« *La neutralité comporte des interdictions (...). Interdiction, en matière philosophique ou religieuse, d'utiliser l'enseignement comme un moyen ou une occasion de prosélytisme, direct ou indirect. Tout enseignant est libre d'avoir, en tout domaine, ses convictions personnelles. Mais il n'a pas à s'en faire le propagandiste auprès des enfants et des jeunes gens qui lui sont confiés. Son rôle est de les instruire, etc.*»). Mais à côté de ces règles négatives, Victor Larock se préoccupe de la formation de la personnalité des enfants qui suppose de la part de l'enseignant une volonté agissante : de ce point de vue, « *la neutralité est autre chose qu'une abstention précautionneuse ou une ignorance délibérée devant des domaines interdits. C'est une volonté agissante. Volonté de ne rien céder aux tutelles grégaires et aux routines mentales qui conduisent à la pire des sujétions: celle de*

l'intelligence. Volonté d'assurer à la jeunesse les moyens de résister aux adhésions aveugles et aux entraînements fanatiques. Mais volonté aussi de lui apprendre à respecter et honorer toute conviction réfléchie et sincère. »

En 1994, le décret sur la neutralité privilégiera une « *conception positive* » de la neutralité : il s'agit de former les élèves « *à reconnaître la pluralité des valeurs qui constituent l'humanisme contemporain* » (article 4) en ne s'interdisant « *l'étude d'aucun champ du savoir* » (article 3). Et il en sera de même en 2003, avec le décret sur la neutralité de l'enseignement organisé par les communes et les provinces. Mais dans les deux cas, autant dans le chef des professeurs que des élèves, la propagande et le prosélytisme (religieuse, politique, etc.) sont interdits.

Le foulard d'une étudiante est-il compatible avec la neutralité ?

La question du foulard islamique est complexe car elle demande de prendre en considération la liberté et la protection de l'exercice de cette même liberté.

Voyons d'abord le côté de la liberté. L'école de la Communauté française « *a pour devoir de transmettre à l'élève les connaissances et les méthodes qui lui permettent d'exercer librement ses choix. Elle respecte la liberté de conscience des élèves* » (article 2). L'interdiction du voile islamique est-elle une marque d'irrespect pour la liberté de conscience des élèves ? Si la réponse est positive, alors la mesure est en contradiction avec l'esprit de la loi.

Par ailleurs, l'école de la Communauté française « *garantit à l'élève ou à l'étudiant, eu égard à son degré de maturité, le droit d'exprimer librement son opinion sur toute question d'intérêt scolaire ou relative aux droits de l'homme. Ce droit comprend la liberté de rechercher, de recevoir et de répandre des informations et des idées par tout moyen du choix de l'élève et de l'étudiant, à la seule condition que soient sauvegardés les droits de l'homme, la réputation d'autrui, la sécurité nationale, l'ordre public, la santé et la moralité publiques,*

et que soit respecté le règlement d'ordre intérieur de l'établissement. La liberté de manifester sa religion ou ses convictions et la liberté d'association et de réunion sont soumises aux mêmes conditions. » (article 3)

Il résulte de cet article que le port du foulard islamique est un comportement qui, en tant qu'expression des convictions personnelles, n'entre pas en contradiction avec les principes et l'esprit du décret. Il est, au pire, un problème de respect du règlement d'ordre intérieur de l'école. Cela signifie que, eu égard au décret, le port du foulard n'est pas délictueux en tant que tel. Il ne le devient que si le règlement d'ordre intérieur prévoit son interdiction.

Le prosélytisme voilé

Voyons à présent la protection de cette même liberté. La crainte du voile islamique détourne souvent l'attention du fond du problème, à savoir l'interdiction du prosélytisme religieux et de la propagande politique à l'école. D'après le décret, *« l'enseignant s'abstient de toute attitude et de tout propos partisans dans les problèmes idéologiques, moraux ou sociaux, qui sont d'actualité et divisent l'opinion publique, (...) il refuse de témoigner en faveur d'un système religieux. De la même manière, il veille à ce que sous son autorité ne se développe ni le prosélytisme religieux ou philosophique, ni le militantisme politique organisés par ou pour les élèves. » (article 4)*

Si le foulard islamique est un instrument de prosélytisme, alors il est en contradiction avec le décret. Mais qu'on ne s'y trompe pas. On peut faire du prosélytisme religieux en faveur de l'Islam avec ou sans foulard. On peut de même s'en abstenir avec ou sans. Le problème, quand problème il y a, doit donc être déplacé des enjeux purement symboliques (le foulard) vers les pratiques parfois avérées de prosélytisme (distribution de tracts, pression morale ou conformisme, etc.) qui sont clairement répréhensibles.

Lutter contre le prosélytisme

La différence entre l'expression personnelle des convictions et l'activité prosélyte est parfois mince. Il reste que, dans le prosélytisme, il y a la volonté de convaincre, il y a une pression envahissante, il peut y avoir un plan concerté et au bout du compte, irrespect pour la conscience de l'autre. Cet irrespect est sanctionné sans ambiguïté par le décret sur la neutralité : l'école de la Communauté française est basée sur le respect de la « liberté de conscience des élèves » (article 2).

Faut-il pour autant interdire le foulard « islamique » ?

L'école ne sera jamais plus forte pour lutter contre le prosélytisme et l'intolérance qu'en étant elle-même fidèle à ses principes. Si le respect de la liberté de conscience doit conduire les écoles à « protéger » le droit des élèves qui souhaitent porter un foulard, elles ont un égal devoir à « protéger » chaque enfant des atteintes qui peuvent être faites à sa liberté de conscience par le prosélytisme. Le bien public est moins d'ordre vestimentaire que philosophique. Et face à la liberté de conscience, il n'y a pas le « foulard », il y a l'intolérance et le prosélytisme. Face aux situations complexes, il n'y a pas davantage de position dogmatique (toujours simpliste) qui tienne la route : il y a seulement la liberté de l'esprit qui s'exerce et le sens des responsabilités.

L'école publique retrouve ici, dans ce débat complexe où rien n'est jamais vraiment tranché, sa pleine vocation, pour peu qu'elle n'ignore pas sa nature profondément démocratique : celle d'apprendre aux jeunes à « vivre pacifiquement le pluralisme et à débattre sereinement de ce qui sépare et rassemble ».

Patrick Hullebroeck

Patrick Hullebroeck est le directeur de la Ligue de l'enseignement et de l'éducation permanente, asbl. Il s'exprime ici en son nom personnel.

LAÏCITÉ, LIBRE EXAMEN, ...

par H el ene Hasard

Parler de la icit e aujourd'hui implique de d efinir de quelle la icit e nous souhaitons parler. Plus que jamais il est primordial de faire la distinction entre la icit e politique et la icit e philosophique, une distinction trop souvent oubli ee , selon moi. Je pense que cette omission volontaire ou inconsciente peut g en erer des tensions et devenir source de conflit, de rejet, d'int egrisme...mais aussi favoriser l' ecoute, l' ecoute active, la tol erance, la tol erance active, l'ouverture... le tout d ependant des personnes mises en pr esence, de leur sensibilit e, de la situation,...

La icit e politique: s eparation de l' glise et de l' tat, en ce qui concerne la Belgique je dirais des  glises et de l' tat: principe que je d efends et pour lequel je milite, principe pour lequel des milliers de personnes viennent de se r evolter contre des r egimes forts anim es du souhait de voir leur  tat devenir une d emocratie bas ee sur ce principe « s eparation  glise - tat » et soucieuse des droits de l'Homme et, par l a des femmes et des enfants.

La icit e philosophique: celle-ci est le r esultat d'une r eflexion, d'un cheminement personnel et rel eve de la sph ere priv ee. Et, pour moi, ce choix n'a nul besoin d' tre affich e, port e de mani ere ostentatoire dans la sph ere publique. Toutefois, chaque personne qui a fait ce choix reste libre de ses convictions, de ses engagements et peut d ecider   tout moment de s'engager, de militer au sein de la la icit e telle qu'elle est organis ee en Belgique, en Europe ou ailleurs dans le monde. La personne peut militer avec d'autres pour des causes qu'on pensait acquises pour toujours et qui sont remises en question   cause de lobbies religieux, de mouvement sectaire, du repli sur soi, de la fuite de la r ealit e, de l' conomie,...

Je pense aux soins palliatifs,   l'euthanasie, l'avortement, aux m ethodes contraceptives, au divorce,   l'homosexualit e,   l' galit e Homme- Femme, aux clivages entre communaut es, r egions, aux clich es ,   la lutte contre les discriminations, le racisme, les int egrismes de tout bord, la lutte contre la

pauvreté, la lutte pour garder, renforcer et promouvoir un enseignement officiel fort, ouvert à tous et donnant ses chances à chacun, la lutte pour le droit à la dignité ici et ailleurs de par le monde, la lutte, si pas, dans certaines circonstances le combat pour la nécessaire universalité des droits de l'Homme, des droits humains (l'actualité ne vient-elle pas de nous le prouver?) ,...

En tant que femme, professeur de morale, mais aussi citoyenne engagée, j'aime dire que j'adopte comme méthode le libre examen. Examiner librement c'est: -se donner la liberté de pensée et de réflexion nécessaire à une analyse exacte et rigoureuse

- refuser les dogmes, les idées toutes faites, les préjugés, les tabous
- avoir conscience des valeurs auxquelles on est attaché et pourquoi.

C'est partir à la découverte de soi-même et des autres: un travail sans fin et combien enrichissant au long duquel chaque personne y est conçue comme une construction permanente.

Pour certains, croire en Dieu et appliquer la méthode du libre examen c'est tout à fait possible. Mais quelle place alors pour les dogmes?

Au sein de la laïcité, ces différentes prises de position sont acceptées ou jugées inacceptables, voire impossibles mais c'est de la volonté de chaque être humain que naît l'envie ou non de refuser les dogmes, les idées toutes faites, les idées partisans, de ne pas se laisser influencer par une autorité suprême (familiale, religieuse ou politique,..), de faire ses propres choix, de poser ses actes, d'exprimer son point de vue, ses idées, ses désirs, ses exigences tout en restant en adéquation avec ses valeurs, le principe de la pluralité des valeurs et la construction de sa propre échelle de valeurs: choix de valeurs qui fluctuera en fonction de lui-même, de son vécu, de ses expériences, de la réalité quotidienne, de ses envies, des attentes des personnes qu'il côtoie (famille, amis, collègues,..) mais aussi de la société avec ses enjeux et ses défis à relever aujourd'hui comme demain avec, en soi, la volonté de construire un monde toujours plus démocratique, plus libre, plus humain, plus fraternel, plus solidaire, plus juste grâce à plus de compréhension, d'humanité et au libre examen.

Hélène Hasard

Formulaire d'adhésion au Cercle du Libre Examen

Nom:

Prénom:

Adresse:

Code postal: Commune:

Téléphone:

E-mail:

Je m'inscris en tant que:

Etudiant:

Faculté:

Année:

Membre du corps enseignant et scientifique ou du PATG:

Faculté:

Fonction:

Ancien étudiant:

Faculté:

Profession:

Sympathisant

Le Libre Examen implique le refus de tout argument d'autorité, notamment en matière scientifique, morale ou philosophique, la mise en question permanente des idées reçues, la réflexion critique, la recherche active de l'émancipation de l'homme à l'égard de toute autre forme de conditionnement, d'assujettissement, de discrimination.

J'adhère au principe du Libre Examen et m'inscris comme membre du Cercle.

Date et signature:

Cotisation annuelle: 1€ (étudiants) - 5€ (autres)

Cotisation de soutien: 15€

N° de compte: 001-0334321-38

A renvoyer dûment complété au

Cercle du Libre Examen

Av. Paul Héger, 22

CP 166, 1000 Bruxelles